

CONTACT :

Service éducatif des Archives départementales de la Guadeloupe

Téléphone : 0590 81 13 02 (standard)

Fax : 0590 81 97 15.

Mél : pascale.forestier@cg971.fr ou service.educatif@cg971.fr

Site internet : <http://www.archivesguadeloupe.fr>

Archives départementales de la Guadeloupe

Bisdary 97 113 Gourbeyre

Adresse postale : BP 74 97102 Basse-Terre Cedex

Dossier réalisé par Pascale Forestier et Ingrid Dumirier sous la direction de M. Benoît Jullien, Directeur des Archives départementales de Guadeloupe.

Remerciements : Mmes Anne Lebel et Colette Hublet et M. Adrien Forestier.

Octobre 2018



2018-2019

Niveaux : cycle 3

Collège : 3e

Lycée : Première

— ARCHIVES —
DÉPARTEMENTALES
DE LA GUADELOUPE

SERVICE ÉDUCATIF

LES SOLDATS GUADELOUPÉENS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Tome 1 : L'expérience combattante



Ruines de l'église de Dompierre.

« Ruines de l'église de Dompierre », L'Illustration, 17 mars 1917. Arch. dép. Guadeloupe, 30 I 7.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

DOMAINE : HISTOIRE



« Vous avez fait de nous des citoyens, des hommes libres. Nous voulons être traités comme de vrais Français ! Nous le serons véritablement que lorsque vous nous aurez associés, avec tous les autres fils de la patrie, à l'œuvre sacrée de la défense nationale. »

Déclaration du député Gratien Candace à la chambre - 26 juin 1912. *Deux années de législation. L'œuvre de M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe*, Paris, imprimerie Bassou, sans date, p. 7. Arch. Dép. Guadeloupe, FMC 156.

L'exposition des Archives départementales de Guadeloupe intitulée : « La Guadeloupe et l'expérience de la Première mondiale » est disponible.

Les documents accompagnant ce dossier peuvent être téléchargés indépendamment en format PDF.

4. LES PETITS PLUS DU SERVICE ÉDUCATIF

4.1. CONSEILS DE RECHERCHE

Pour une séance de recherche en ligne

Les registres matricules des soldats sont accessibles en ligne sur le site des Archives de Guadeloupe :

<http://www.archivesguadeloupe.fr/>

A la rubrique nos collections, vous trouverez les registres matricules des soldats guadeloupéens :

<http://www.archivesguadeloupe.fr/archives-en-ligne/matricules-search-form.html>

Il faut d'abord chercher le nom sur les tables alphabétiques. Les recensement se faisait par classe d'âge. Le numéro de matricule en face du nom permet de retrouver le conscrit dans les registres matricules. Ce numéro de matricule est différent de celui que l'on peut trouver dans les fiches de la base de données du site mémoire des hommes.

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=24&titre=morts-pour-la-france-de-la-premiere-guerre-mondiale>

Attention, il peut y avoir des erreurs entre les différentes bases de données à cause des conditions de productions des documents. Pour arbitrer, vous pouvez, vous référez aux registres d'état-civil en ligne à l'adresse ci-dessous :

<http://www.archivesguadeloupe.fr/archives-en-ligne/etat-civil-search-form.html>

D'autres sites proposent des noms de soldats décédés pendant la guerre notamment en lien avec les monuments aux morts. Leur consultation demande souvent vérification.

Vous pouvez retrouver le récit des combats sur le site Mémoire des Hommes :

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=2&titre=journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale>

4.2. AUTRES THÈMES POSSIBLES

Autres thèmes à aborder en classe :

- l'adhésion à la guerre
- les préjugés auxquels sont confrontés les soldats guadeloupéens ;
- les permissions
- Être citoyen dans une colonie
- La Guadeloupe dans la guerre
- Les chansons inspirées par l'expérience de la guerre

Pour traiter ces thèmes, vous pouvez contacter le service éducatif à l'adresse ci-dessous : pascale.forestier@cg971.fr.

4.3. BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAPHIE

Bibliographie

- Philippe Boulanger, « Les conscrits de 1914 : la contribution de la jeunesse française à la formation d'une armée de masse », in *Annales de démographie historique*, 1/2002, n° 103, p. 11-34, p. 19.
- Anne LEBEL, « De la difficulté de compter les soldats guadeloupéens morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 169, mai-août 2014.
- *La Caraïbe et la première guerre Mondiale*, Société d'Histoire de la Guadeloupe, Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe, n° 169, mai-août 2014.

Sites

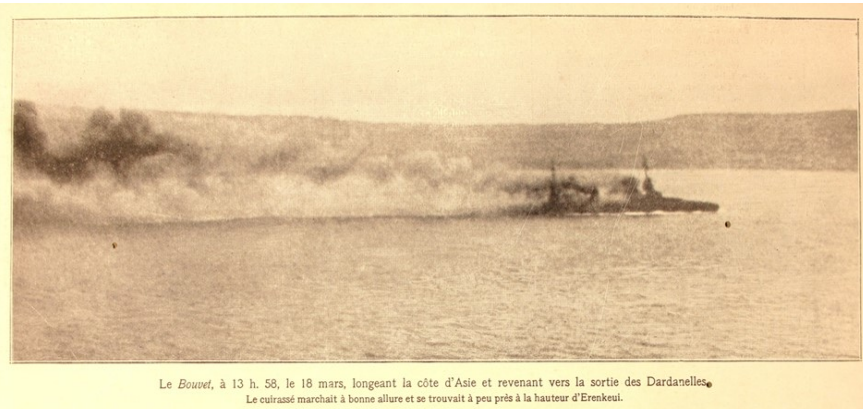
- Le site des Archives de Guadeloupe : <http://www.archivesguadeloupe.fr/>
- Le site Mémoire des Hommes : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=3&titre=premiere-guerre-mondiale>

3.2. Le front oriental

L'expérience de la guerre des soldats engagés sur le front oriental est tout aussi violente mais très différente à cause des spécificités de la région et des affrontements. Ce front a profondément marqué la mémoire collective antillaise et comprend la Turquie avec les Dardanelles, la Serbie et la Grèce. Les pertes, si elles sont moins sévères que sur le front de l'ouest, sont dues à la violence des combats et sont concentrées sur des périodes suivantes : l'année 1915 pour les Dardanelles l'année 1915 et 1916 et 1917 pour la Serbie.

Des marins guadeloupéens ont été victimes de cette guerre moderne. Le 18 mars 1815, lors de la tentative d'une escadre franco-britannique de passer le détroit des Dardanelles, un des navires de la flotte française, le cuirassé *Le Bouvet*, est touché par une mine dérivante, et coule avec, à son bord, le Guadeloupéen Armand Gala. Ce dernier sombre en moins d'une minute : 648 marins périrent et seuls 75 hommes survécurent. Armand Gala qui était maître chauffeur à bord du *Bouvet* ne fut pas sauvé.

Document n°19 : Le naufrage du *Bouvet*, *L'Illustration*, n°3763 du 17 avril 1915, n° 3763, pages 392 et 393. Arch. Dép. Guadeloupe, 30 J. 5.



Le *Bouvet*, à 13 h. 58, le 18 mars, longeant la côte d'Asie et revenant vers la sortie des Dardanelles.
Le cuirassé marchait à bonne allure et se trouvait à peu près à la hauteur d'Erenkei.

L'expérience de Maurice Gabou, caporal au 2^e régiment de marche de zouaves, blessé aux Dardanelles est à télécharger sur le site des Archives départementales de Guadeloupe : à l'adresse ci-dessous :

<http://www.archivesguadeloupe.fr/fernand-maurice-gabou-soldat-guadeloup%C3%A9en-mort-France>

Argument politique majeur dans la revendication d'assimilation, l'essentiel est assuré : des Guadeloupéens ont participé à la guerre dès août 1914. Sur une population de 212000 habitants, 9151 hommes ont été incorporés dont 6345 envoyés en métropole.

Sommaire

1. LA MOBILISATION DES GUADELOUPÉENS

P.4 - 11

1.1. CITOYENNETÉ ET SERVICE MILITAIRE

P. 4 - 8

Document n°1 : « Conseil de révision pour la levée du contingent militaire, classe 1912. » *Journal Officiel de la Guadeloupe*, n°29, 3 juillet 1913. Arch. dép. Guadeloupe, 3 K 105.

Document n°2 : Départ pour la métropole des premiers conscrits de Basse-Terre, 18 octobre 1913. *Journal de l'Université des Annales*, n°18-15 septembre 1917, p. 374. Arch. dép. Guadeloupe, PA 136.

Document n°3 : « Résultats des opérations de recrutement de la classe 1912 ». *Le Colonial*, 1^{er} octobre 1913, p. 3. Arch. dép. Guadeloupe, PG 1004.

Document n°4 : Résultats du procès-verbal des opérations du conseil de révision, canton de Pointe-Noire, classe 1913, 2 janvier 1914 et contre-visite, 14 janvier 1914. Arch. dép. Guadeloupe, Inc. Série 275.

Document n°5 : Procès-verbal des opérations du conseil de révision, canton de Pointe-Noire, classe 1913, 2 janvier 1914 et contre-visite, 14 janvier 1914. Arch. dép. Guadeloupe, Inc. Série 275.

Document n°6 : Lettre du 20 octobre 1913 du député Gratien Candace au ministre de la Guerre. *Deux années de législation. L'œuvre de M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe*. Arch. dép. Guadeloupe, FMC 156.

1.2. LA MOBILISATION DES GUADELOUPÉENS

P. 9 - 11

Document n°7 : Extrait du rapport fait (au cours de la précédente législature) au nom de la commission de l'armée sur la proposition de résolution de M. Louis Marin tendant à charger la commission de l'armée d'établir et de faire connaître le bilan des pertes en morts et en blessés faites au cours de la guerre par les nations belligérantes, par M. le baron des Lyons de Feuchin. Annexe n°335 – Session ord. – Séance du 29 juillet 1924. Repris le 29 juillet 1924 par application de l'article 30 du règlement. *Journal Officiel de la République française*, p. 1303. Arch. dép. Guadeloupe, 2 K 113.

Document 8 : Carte postale écrite par le frère du soldat Jean-Charles, 25 janvier 1916. Arch. dép. Guadeloupe, 5 Fi 24/9.

Document n° 9 : Registre matricule du soldat Jean-Charles. Arch. dép. Guadeloupe, 1 R 83.

2. DE L'INCORPORATION AU FRONT

P. 12 - 17

2.1. L'ITINÉRAIRE D'UN SOLDAT GUADELOUPÉEN

P. 12 - 13

Document n°10 : Le navire *Le Pérou*. Arch. dép. Guadeloupe, 5 Fi 20-360.

Document n°11 : Extrait du livret militaire de Pierre Dérède. Arch. dép. Guadeloupe, 1 R 171.

2. 2. UNE ADAPTATION DIFFICILE

P. 14 - 17

Document n°9 : Les Créoles à Rochefort. *Le Nouvelliste*, 9 juillet 1915. Arch. dép. Guadeloupe, FMJ 138.

Document n°13 : Lettre de Louis Servain à sa tante. Arch. dép. Guadeloupe, Inc. 452/20.

Document n°14 : Soldats Guadeloupéens et Martiniquais à Pau en 1917. Arch. dép. Guadeloupe, 6 Fi.

Document n°15 : « L'Hymne créole ». *Journal de l'Université des Annales*, n°18, 15 septembre 1917, p. 376. Arch. dép. Guadeloupe, PA 136. Cet hymne est chanté par les Antillais et les Guyanais.

3. LES SOLDATS GUADELOUPÉENS SUR LE FRONT :

P. 18 - 22

L'EXPÉRIENCE DE LA GUERRE -..

3.1. Le front occidental

p. 18 - 21

Document n°16 : Le front de l'ouest. Carte annexée au plan de Défense aérienne du territoire en date du 13 Août 1917 appartenant au capitaine de vaisseau Camille Mortenol. Arch. Dép. Guadeloupe, 46 J.

Document n°18 : Ruines de l'église de Dompierre, *L'Illustration*, 17 mars 1917. Arch. Dép. Guadeloupe, 30 J 7 1917.

3.2. LE FRONT ORIENTAL

P. 22

Document n°19 : Le naufrage du *Bouvet*, *L'Illustration*, n°3763 du 17 avril 1915 - pages 392 et 393. Arch. Dép. Guadeloupe, 30 J.

4. LES PETITS PLUS DU SERVICE ÉDUCATIF

P. 23

4.1. Conseils de recherche

4.2. Autres thèmes possibles : Préjugés, permissions...

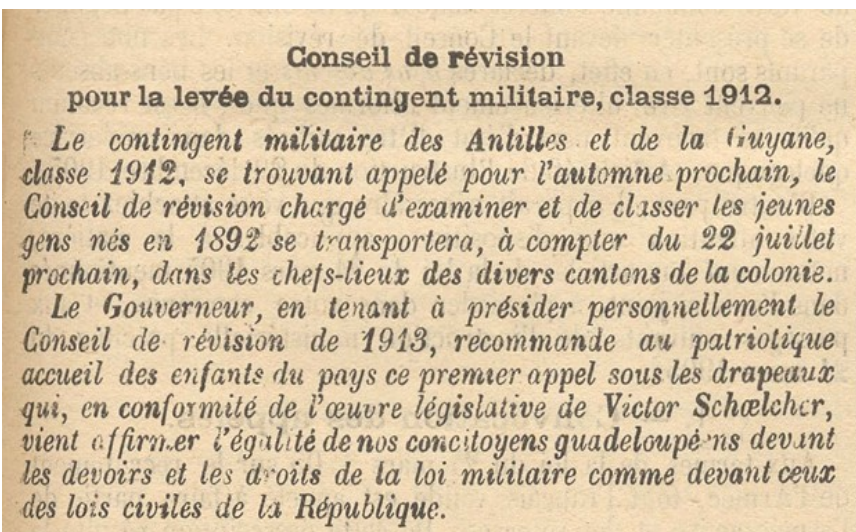
4.3. Bibliographie - Sitographie

1. LA MOBILISATION DES GUADELOUPÉENS

1.1. CITOYENNETÉ ET SERVICE MILITAIRE

Citoyens français depuis 1848, les Guadeloupéens participent à la vie politique française. Mais, recensés depuis la loi militaire du 15 juillet 1889, ils n'effectuent pas le service militaire. Cette exemption est fortement critiquée parce qu'elle contribue à alimenter l'idée que les Guadeloupéens ne sont pas des citoyens à part entière. Le 6 juin 1913, le ministre de la Guerre, Eugène Etienne décide de l'incorporation du contingent créole qui doit être dirigé vers la métropole. Cette mesure doit prendre effet à partir du premier octobre. Le processus d'intégration dans l'armée française est donc engagé un an avant l'entrée en guerre.

Document n°1 : « Conseil de révision pour la levée du contingent militaire, classe 1912. » *Journal Officiel de la Guadeloupe*, n°29, 3 juillet 1913. Arch. dép. Guadeloupe, 3 K 105.



Ce premier appel sous les drapeaux est placé dans la continuité de l'œuvre de Victor Schœlcher et apparaît comme une avancée dans le processus d'assimilation, une façon d'« affirmer l'égalité de nos concitoyens guadeloupéens devant les devoirs et les droits de la loi militaire comme devant ceux des lois civiles de la République ».

Document n°18 : Ruines de l'église de Dompierre, *L'Illustration*, 17 mars 1917. Arch. Dép. Guadeloupe, 30 J 7



Ruines de l'église de Dompierre.

Cette aquarelle a été réalisée par le peintre officiel des missions aux armées François Flameng en juillet 1916.

Le 1^{er} juillet 1916 commence la bataille de la Somme. Dès le premier jour, au cours de ces affrontements, Joseph Alcindor, sergent né à Capesterre et recruté à Perpignan, Saint-Eloi Amasis, originaire des Abymes de la classe 1909 et Maurice Desfontaines, Habissois de la classe 1911, trouvent la mort. Ils sont âgés respectivement de 32, 27 et 25 ans. Outre les pertes humaines, les destructions matérielles sont considérables à cause de l'emploi massif de l'artillerie. Cette offensive, destinée à percer le front allemand, dure 4 mois pour un gain territorial d'environ 10 kilomètres. Les Guadeloupéens paient un lourd tribut, notamment ceux des 7^e, 8^e, 21^e et 24^e régiments d'infanterie coloniale. Plus de quatre-vingt-un guadeloupéens meurent dans ces combats qui durent jusqu'à novembre 1916.

Le récit des combats se trouve dans les journaux de marche, par exemple celui du journal de marche et des opérations du 24^e régiment d'infanterie coloniale, 1^{er} juillet 1916, p. 44. SHAT, 26 N 865/16. Journal de marche et des opérations du 24^e régiment d'infanterie coloniale, 1^{er} juillet 1916, p. 44. SHAT, 26 N 865/16 sur le site à l'adresse ci-dessous :

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=2&titre=journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale>

Document n°17 : « Heures vécues : Le caporal Nugerin », *Le Nouvelliste* du 15 juin 1915. Arch. Dép. Guadeloupe, FMJ, 137, p 1.

HEURES VÉCUES

LE CAPORAL NUGERIN

Le glorieux blessé raconte aux lecteurs du *Nouvelliste* un combat auquel il prit part.

Je dois tout d'abord, Monsieur le Directeur, remercier mes compatriotes de la sympathie qu'ils n'ont cessé de me témoigner depuis que, revenant des tranchées éclopées, je suis au pays natal. Vous dire comment j'ai rempli ma courte carrière militaire, ce ne sera pas long. Le *Nouvelliste* d'ailleurs a déjà dit qu'appartenant à la classe 1913, incorporé dans l'infanterie coloniale, je fus blessé à Ville-sur-Tourbe, puis dans l'Argonne ; cette dernière blessure a exigé des opérations qui m'ont rendu infirme. Je ne le regrette pas, car soldat, j'avais fait le sacrifice de ma vie à notre France immortelle. Ce que je regrette, c'est de ne pouvoir continuer à me battre...

Le 18 novembre, à 2 heures du soir, nous fûmes attaqués par les Allemands. Après une charge violente et une brillante résistance, nous dûmes nous maintenir. Les Boches ont alors contre-attaqué en masses serrées. Ils purent ainsi gagner le parapet de notre tranchée. Et nous dûmes nous replier devant des forces supérieures, en abandonnant notre tranchée que l'ennemi occupèrent.

Le soir même, ordre fut donné de charger à la baïonnette. Il est impossible d'écrire ce qui alors se passa. A 4 heures du matin, j'avais, pour ma part, déjà abattu trois Allemands à coups de crosse. Un officier boche, blessé légèrement qui cherchait à fuir, déchargea son revolver sur moi. J'eus juste le temps de me jeter par terre à plat ventre. Me relevant, je foncés sur le Boche qui me dit : « Franko-

sen ! Kamarade ! Kamarade ! » Cela ne m'empêcha pas de lui flanquer ma baïonnette dans le ventre !

Le combat continuant, j'eus le malheur de tomber dans une embuscade. Je me défendis de mon mieux. Ils étaient trois. J'en sortis victorieux, ayant eu raison de mes agresseurs. Mon lieutenant, quand il fut au courant de ma conduite, m'a demandé des renseignements et m'a signalé au colonel. Celui-ci m'a proposé pour la médaille militaire.

Je fus immédiatement proposé pour être caporal, après avoir refusé ce grade deux fois, car être caporal, c'est avoir un surcroît de fatigue.

J'avoue franchement que j'ai été très fier d'être félicité par mes chefs. Je suis très fier d'avoir rempli mon devoir pour notre France.

Ce journal a déjà dit comment je fus enseveli dans une tranchée par un obus allemand et comment blessé par des éclats d'un shrapnell, j'ai dû subir de cruelles opérations.

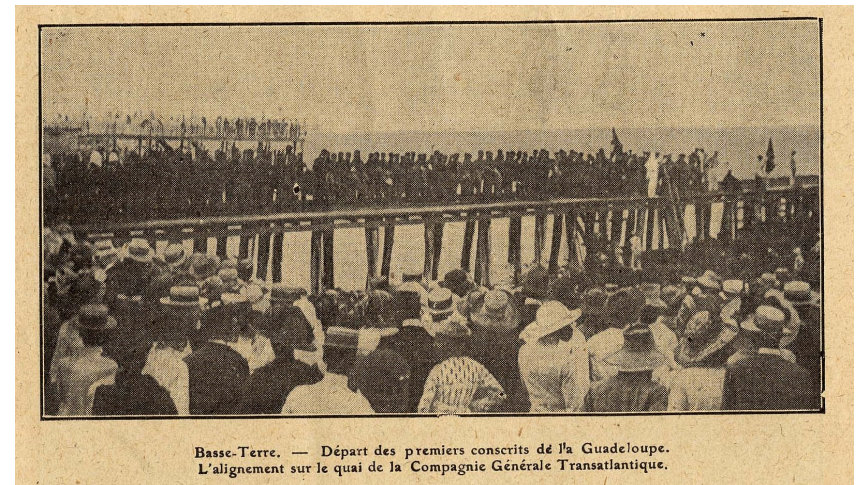
C'est pour un Français de la Guadeloupe une gloire et à tous je recommande de placer, dans les circonstances actuelles, le devoir, le sacrifice au-dessus de tout, — pour la France !

EMILE NUGERIN.

Note : Ville-sur-Tourbe se situe dans la Marne. Shrapnell ou Shrapnel : obus rempli de balles qu'il projette en éclatant (*Le Petit Robert*).

Entre expérience véridique et vision reconstruite, ce témoignage doit être mis en perspective par l'historien. Publié dans un journal, il peut comprendre des erreurs : le nom d'abord, il s'agit sûrement d'Emile Mugerin, du 2^e Régiment d'infanterie coloniale. Le récit concerne la bataille du 18 novembre 1914 au Bois de la Gruerie dans l'Argonne. Le récit s'apparente à un fait héroïque : le soldat qui revient au pays, blessé après avoir défendu sa patrie. Le combat au corps-à-corps dans les tranchées est d'une extrême violence. Le choix réside entre tuer ou être tué. Les tranchées sont prises, perdues, reconquises notamment à la baïonnette. La mise en scène du patriote est aussi représentative de cette guerre.

Document n°2 : Départ pour la métropole des premiers conscrits de Basse-Terre, 18 octobre 1913. *Journal de l'Université des Annales*, n°18-15 septembre 1917, p. 374. Arch. dép. Guadeloupe, PA 136.



Basse-Terre. — Départ des premiers conscrits de la Guadeloupe. L'alignement sur le quai de la Compagnie Générale Transatlantique.

Document n°3 : « Résultats des opérations de recrutement de la classe 1912 ». *Le Colonial*, 1^{er} octobre 1913, p. 3. Arch. dép. Guadeloupe, PG 1004.

LE MONDE ET LA VILLE	
NOS CONSCRITS	
Résultat des opérations de recrutement de la classe 1912.	
Inscrits	1.500
Bons pour le service armé	750
Bons pour le service non armé	50
Absents	466
Total	1.266
Le Département a informé M. le Gouverneur Merwart que le départ s'effectuera en 2 fois. L'un le 17 octobre pour les conscrits de la Guadeloupe proprement dite et l'autre pour ceux de la Grande-Terre le 29/br prochain.	

Les premiers conscrits quittent la Guadeloupe en octobre 1913. leur embarquement s'effectue en deux fois sur *La Guadeloupe* et *La Navarre*.

De nombreuses cérémonies patriotiques et des festivités accompagnent leur départ.

La classe 1912 est la première à être appelée, c'est-à-dire les jeunes hommes ayant atteint l'âge de vingt ans et inscrits sur les tableaux de recrutement. Selon la circulaire du 18 décembre 1911, « Dans chaque commune tous les jeunes gens de la classe sont inscrits par le maire sur les tableaux de recensement d'après l'ordre alphabétique rigoureux. » Les appelés sont convoqués par le biais « d'affiches à apposer dans chaque commune » et d'ordres individuels indiquant le jour, l'heure et le lieu du conseil de révision. À l'exception de la Désirade, ces conseils de révision ont lieu dans chaque chef-lieu de canton.

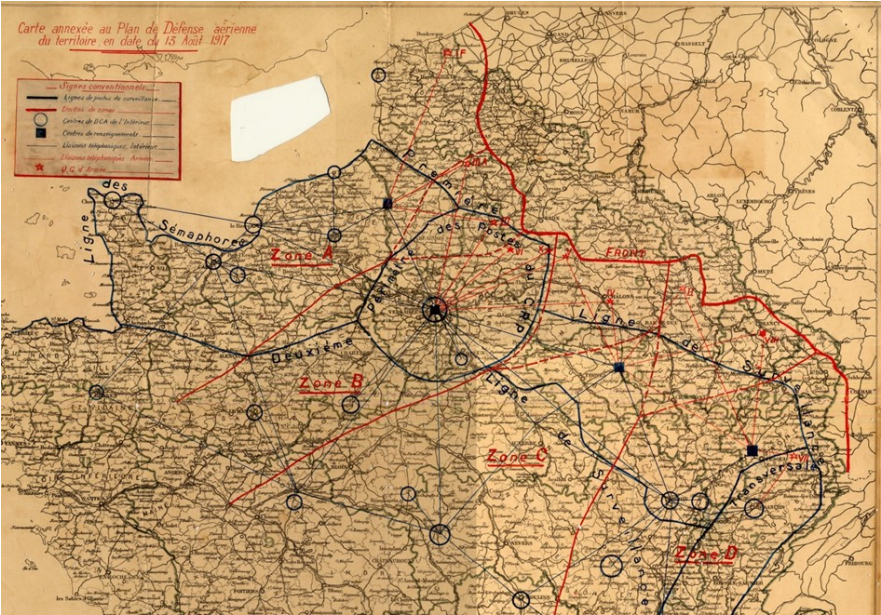
Le conseil de révision de Pointe-Noire s'est tenu le 2 janvier 1914 pour les communes de Pointe-Noire, Bouillante et Deshaies. L'appelé peut être déclaré bon pour le service armé, exempté, ajourné, ou bon absent. Les B.S.A. (Bon pour le Service Armé) sont appelés en principe huit jours après la décision de la commission de réforme. Tous les jeunes Guadeloupéens ne sont pas concernés : les « Hindous » sont exemptés, n'étant pas considérés comme citoyens. Les autorités françaises appliquent le texte de la convention conclue à Paris le 1^{er} juillet 1861 avec la Grande-Bretagne pour régler l'immigration des travailleurs indiens dans les colonies françaises dont la stipulation « excluait manifestement d'imposer à ces enfants la nationalité française et de les retenir aux colonies pour les astreindre au service militaire. »¹.

	Décisions du conseil de révision	Décisions séance 14/01/1914	Morts pour la France	Total
Service armé		71	10	
Ajourné	36	41		
Exempté				7
Bon absent*	26		5	
Service auxiliaire		1		
		113	15	

Document n°4 : Résultats du procès verbal des opérations du conseil de révision et contre(visite, classe 1913 du 2 et 14 janvier 1914—Pointe-Noire.

* Francius Marie Albert est compté comme bon absent mais il est déjà engagé volontaire.

Document n°16 : Le front de l'ouest. Carte annexée au plan de Défense aérienne du territoire en date du 13 Août 1917 appartenant au capitaine de vaisseau Camille Mortenol. Arch. Dép. Guadeloupe, 46 J.



L'expérience de Camille Mortenol est à télécharger dans la publication des Archives départementales de Guadeloupe :à l'adresse ci-dessous :

<http://www.archivesguadeloupe.fr/camille-mortenol-officier-marine-noir>

3. Les soldats Guadeloupéens sur le front : l'expérience de la guerre

Il n'y a pas une mais des expériences de la guerre. Le vécu des soldats guadeloupéens varie selon différents facteurs liés à la diversité des affectations, aux régiments, aux zones de combat, aux périodes de l'année, à l'environnement, à la place dans la hiérarchie de l'armée. Ils ont pu aussi être confrontés aux préjugés de couleur au sein de l'armée.

3.1. Le front occidental

Les Guadeloupéens sont présents sur tous les fronts même si la majorité des tués et des disparus lors des combats l'ont été sur le front occidental. Actif pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale, le front de l'Ouest, qui s'étend sur environ 700 km de la mer du Nord à la frontière suisse, a été déterminant pour la victoire. Les soldats y ont été confrontés à des conditions de vie et de combat très dures. Au début de la guerre, les Français attendent une guerre courte mais très rapidement les Alliés reculent sous l'action des Allemands. A partir de novembre 1914, la guerre de mouvement cède la place à une guerre de position : la guerre s'enlise, le front se stabilise et les combattants s'enterrent dans les tranchées.

Citoyens français, les soldats antillais sont versés avec les soldats métropolitains dans l'infanterie coloniale, l'infanterie ou l'artillerie. Il est difficile de reconstituer le parcours des soldats dans les différents régiments où ils sont affectés car ils changent de régiments selon les impératifs militaires. La majorité sert dans l'infanterie coloniale.

Les particularités de l'incorporation des soldats guadeloupéens ont une influence sur la courbe des décès pendant la Première Guerre mondiale. Les premiers mois de la guerre ne participent aux combats que les appelés des classes 1912 et 1913, les militaires de carrière, les engagés volontaires ainsi que les Guadeloupéens recrutés en métropole comme les étudiants. Les pertes augmentent avec la mobilisation générale en 1915.

Document n°5 : AD971.- Inc. Série 275. Contre-visite. Procès-verbal des opérations du conseil de révision, canton de Pointe-Noire, classe 1913, janvier 1914. Arch. Dép. Guadeloupe, Inc. Série 275.

PERSONNEL canton.					AUX PRISONS ALLES Contre - visite
82	Bouillante	Yveta (Bouillante)		En arm.	
83	- id -	Dr. Mignon (Yveta)		En arm.	R. 1
84	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	
85	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	
86	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	
87	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
88	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 2
89	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
90	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
91	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
92	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
93	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
94	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
95	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
96	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
97	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
98	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
99	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
100	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
101	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
102	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
103	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
104	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
105	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
106	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
107	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
108	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
109	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
110	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
111	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
112	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
113	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
114	- id -	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
115	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
116	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
117	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
118	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
119	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
120	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
121	Pointe-Noire	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
122	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
123	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1
124	Bouillante	Yveta (Yveta)		En arm.	R. 1

Motif de la
réforme :
Hindou

Document n°6 : Lettre du 20 octobre 1913 du député Gratien Candace au ministre de la Guerre.
Deux années de législature. L'œuvre de M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe. Arch. dép. Guadeloupe, FMC 156.

POUR LES CONSCRITS DES VIEILLES COLONIES

A Monsieur le Ministre de la Guerre, Paris.

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

L'arrivée du contingent colonial au mois d'octobre, à une époque où l'abaissement de la température est déjà très sensible, peut avoir des conséquences graves pour la santé des jeunes exotiques. Il vous paraîtra certainement préférable de ne faire venir désormais les jeunes coloniaux dans la métropole qu'en Avril ou mai, de façon que leur acclimatement se fasse sans aucun inconvénient.

Du mois d'octobre au mois d'avril ou mai, l'instruction militaire des recrues créoles serait commencée dans leurs colonies respectives par les cadres de conduite suffisamment renforcés, auxquels on pourrait au besoin adjoindre quelques gendarmes des brigades locales qui sont, pour la plupart d'anciens sous-officiers. Vous pourriez, aussi, Monsieur le Ministre, mettre à l'étude, dès maintenant, la question relative à la libération de la classe.

En soumettant à votre haute appréciation les questions qui ont fait l'objet de cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

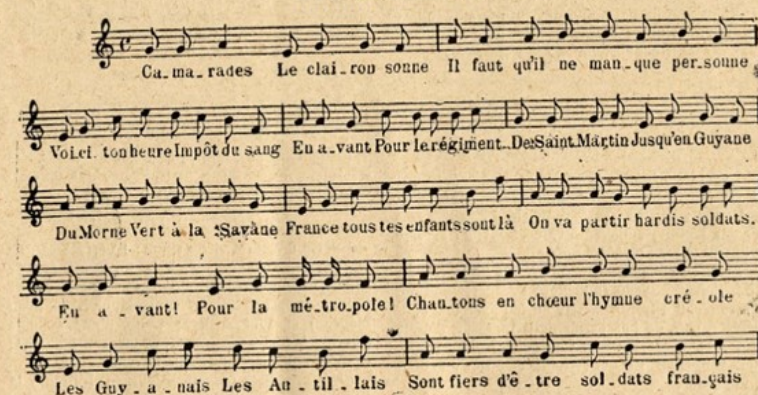
Gratien CANDACE,
 Député.

P. S. — Vu l'abaissement de la température, je me permets d'insister auprès de vous, Monsieur le Ministre, pour que le contingent de la Guadeloupe (les deux classes 1913) ne soit envoyé en France qu'en avril 1914. Vous voudrez bien inviter le gouverneur à ne pas autoriser l'embarquement des conscrits le 2 novembre.

La date d'arrivée en métropole à l'automne soulève de nombreux problèmes d'acclimatation pour les soldats, confrontés au froid et aux maladies. Les résultats de la commission de réforme du 22^e régiment colonial du 8 janvier 1914 font polémique : la moitié du contingent est renvoyé aux Antilles ce qui correspond à 181 recrues sur 386, dix-sept étant déjà décédées ; à la mi-février, le nombre de morts s'élève à une trentaine. Le ministre de la Guerre, Eugène Etienne, s'engage à n'incorporer la classe 1913 qu'au printemps 1914. L'échec de cette première incorporation a pour répercussion le report pour les autres classes qui ne sont pas mobilisées lors de la déclaration de guerre.

Document n°15 : « L'Hymne créole ». *Journal de l'Université des Annales*, n°18, 15 septembre 1917, p. 376. Arch. dép. Guadeloupe, PA 136. Cet hymne est chanté par les Antillais et les Guyanais.

HYMNE CRÉOLE



II

Adieu!maman, maman!chérie,
 Ou s'en va servir la Patrie.
 Presse-moi bien fort dans tes bras,
 En priant Dieu pour ton p'tit gars.
 Et toi ma brune, ô ma créole,
 Ma brune aux yeux noirs, mon idole,
 Garde en ton cœur nos doux espoirs,
 Pendant qu'on fera son devoir!

(Refrain.)

III

Schœlcher, que tes!mânes frémissent,
 Tes vœux les plus chers s'accomplissent
 Que sombre ou claire soit la peau,
 Pour tous il n'est qu'un seul drapeau.
 Noble étendard, vole à la gloire,
 Ramène en tes plis la victoire!
 Jusqu'à la mort, au champ d'honneur!
 Nous défendrons les trois couleurs!

(Refrain.)

Document n°14 : Soldats Guadeloupéens et Martiniquais à Pau en 1917. Arch. dép. Guadeloupe, 6 Fi.



Avant le départ, les recrues sont regroupées à la caserne du Camp-Jacob à Saint-Claude ou à celle de Pointe-à-Pitre. Transférées en Martinique, elles embarquent ensuite pour la métropole encadrées par des antillais ou par des métropolitains habitués aux créoles. Elles sont dirigées vers les dépôts situés prioritairement dans le Sud de la France : Marseille, Toulon, Perpignan. Elles peuvent être affectées au Maroc ou ailleurs en Europe comme tout soldat métropolitain. Ces instructions ne sont pas toujours appliquées à la lettre en raison de l'évolution de la guerre : les arrivées peuvent se faire à l'automne et les dépôts situés dans d'autres régions que le Sud-Est ou l'Afrique du Nord.

1.2. LA MOBILISATION DES GUADELOUPÉENS

Les premiers mois de combats sont extrêmement meurtriers. À la fin de l'année 1914, la guerre de mouvement fait place à la guerre de position. Le besoin de nouvelles recrues devient pressant pour faire face à l'ennemi. Il faut élargir le recrutement et faire parfois appel aux hommes qui avaient été réformés, ajournés ou exemptés. En 1915, la révision concerne toutes les classes de 1889 à 1916. Les réformés et ajournés passent régulièrement devant des commissions pour vérifier leurs aptitudes au service et les réformés sont de moins en moins nombreux.

Document n°7 : Extrait du rapport fait (au cours de la précédente législature) au nom de la commission de l'armée sur la proposition de résolution de M. Louis Marin tendant à charger la commission de l'armée d'établir et de faire connaître le bilan des pertes en morts et en blessés faites au cours de la guerre par les nations belligérantes, par M. le baron des Lyons de Feuchin. Annexe n°335 – Session ord.- Séance du 29 juillet 1924. Repris le 29 juillet 1924 par application de l'article 30 du règlement. *Journal Officiel de la République française*, p. 1303. Arch. dép. Guadeloupe, 2 K 113.

COLONIES	POPULATION	EFFECTIFS incorporés.	EFFECTIFS venus en Europe.	VENUS EN FRANCE par rapport à :	
				population.	incorporés.
				p. 100.	p. 100.
Réunion	470.000	6.926	5.950	3 43	85 78
Guyane	48.000	4.929	4.747	3 61	90 56
Martinique	485.000	11.615	8.788	4 75	75 66
Guadeloupe	212.000	9.151	6.345	2 39	62 85
Saint-Pierre et Miquelon	6.500	594	394	9 43	100
Nouvelle-Calédonie et Tahiti	(1) 79.000	4.027	988	4 32	96 20
Inde	(1) 272.000	786	462	0 17	58 17
4 communes du Sénégal	80.000	7.499	5.662	7 07	78 64
Totaux	1.055.500	39.237	30.536	3 00	77 82

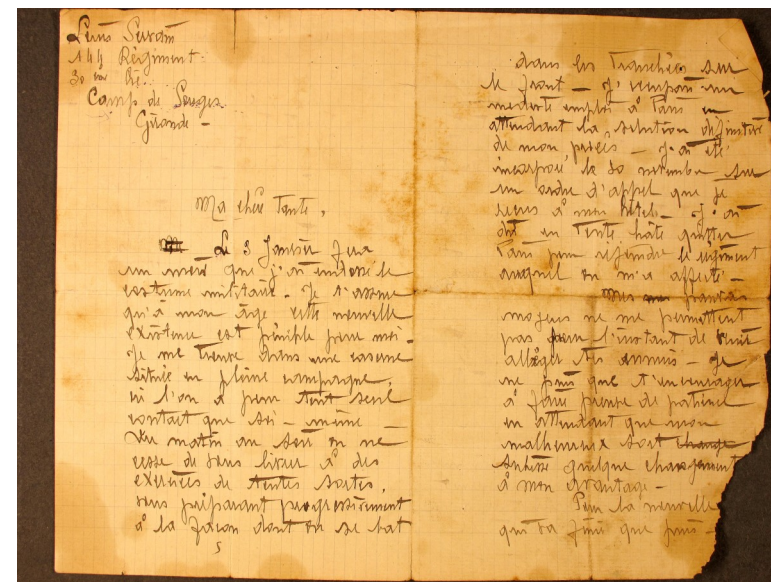
(1) Population totale.

Le parcours du soldat Jean-Charles permet de comprendre la complexité de la mobilisation des guadeloupéens. En octobre 1913, Jean-Charles, un Saint-Claudian appelé de la classe 1912, fait partie du premier contingent guadeloupéen. Réformé le 7 janvier 1914 à Cette (Sète), il est déclaré bon pour le service en mars 1915 par la commission de réforme de Fort-de-France. Il embarque à destination de la France le 16 mai 1915 et meurt d'une maladie contractée en service le 16 octobre 1915.

Document 8 : Carte postale écrite par le frère du soldat Jean-Charles, 25 janvier 1916. Arch. dép. Guadeloupe, 5 Fi 24/9.



Document n°13 : Lettre de Louis Servain à sa tante. Arch. dép. Guadeloupe, Inc. 452/20.

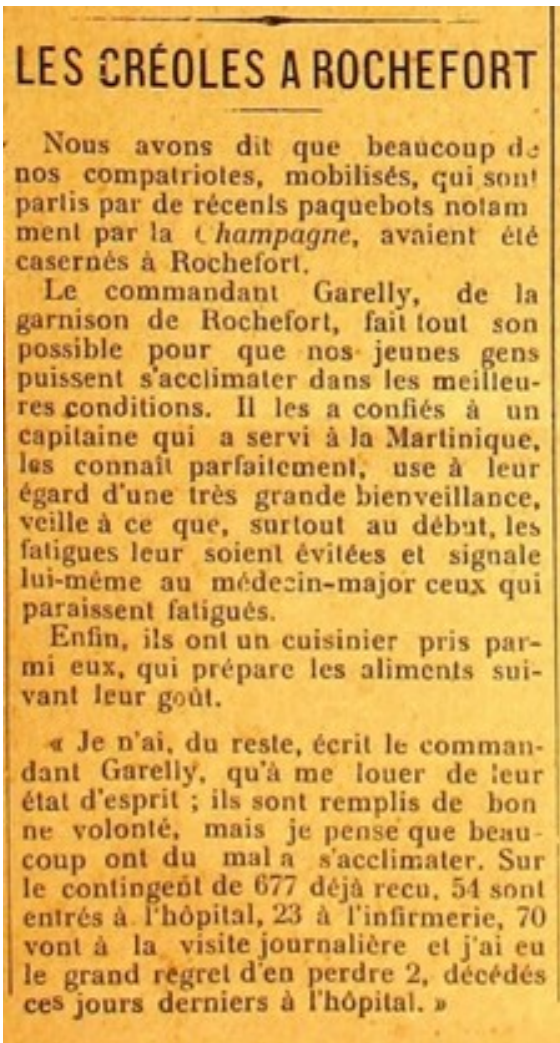


Louis Servain est à Paris quand il reçoit son ordre d'appel à son hôtel. Incorporé au 144^e régiment, il écrit à sa tante du Camp de Souges, situé en Gironde :

« Le 3 janvier [fait un mois] que j'ai endossé le costume militaire. Je t'assure qu'à mon âge, cette nouvelle existence est pénible pour moi. Je me trouve dans une caserne située en pleine campagne où l'on a[...] tout seul contait que soi-même. Du matin au soir, on ne cesse de nous [livrer] à des exercices de toutes sortes, nous préparant progressivement à la façon dont on se bat dans les tranchées sur le front... ».

2.2. Une adaptation difficile

L'acclimatation, l'alimentation rendent l'adaptation difficile, même la monnaie pose problème. A l'exception des appelés des classes 1912 et 1913, les recrues n'ont jamais effectué de service militaire.



Document n°12 : Les Créoles à Rochefort. *Le Nouvelliste*, 9 juillet 1915. Arch. dép. Guadeloupe, FMJ 138.

Document n° 9 : Registre matricule du soldat Jean-Charles. Arch. dép. Guadeloupe, 1 R 83.

Arme

Nom : *Jean Charles*

Prénoms : *Marie Athanase Louis*

ETAT CIVIL

Né le *2 Mai 1893*, à *Saint-Clément* canton
de *Bas-Eure*, département de *la Guadeloupe*, résidant
à *Saint-Clément*, canton de *Bas-Eure*, département
de *la Guadeloupe* profession de *Forgeron*
fils de *Antoine* et de *Dinard Lise*, domiciliés
à *Saint-Clément*, canton de *Bas-Eure*, département de *la Gde*

Marie à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS

Inscrit sous le n° *115* de la liste du canton de *Bas-Eure*
Classé dans la *5^e* partie de la liste en *1912*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

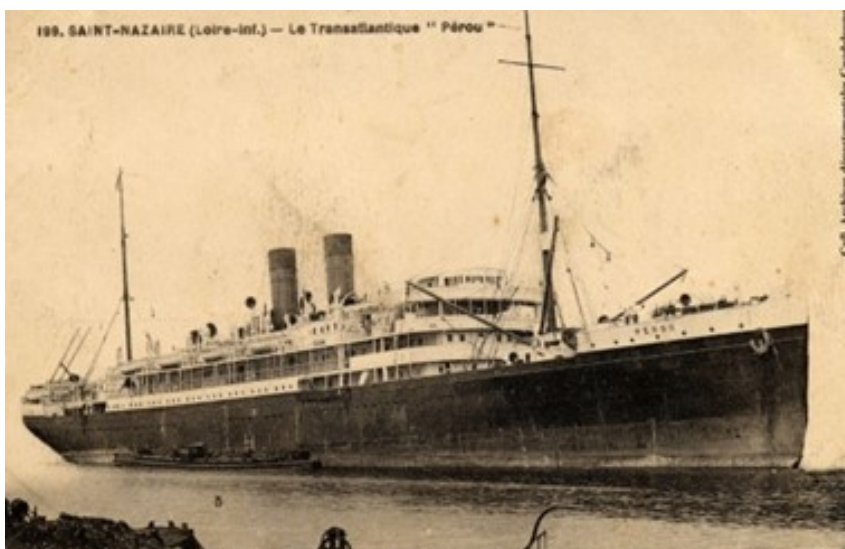
Incorporé à la *1^{re}* Inf. Col. de la Martinique à compter
du *15 Octobre 1913* comme *jeune soldat* appelé de la classe
1911. Arrivé au *Corps* soldat de *1^{re}* classe le *13 Octobre*
1913. Passé au *4^e* Régiment d'Infanterie Coloniale le
18 Octobre 1913. Réformé temporairement (*1^{re}* catégorie) par
la Commission de Réforme de *Cette* le *7 Janvier 1914*.
Bon service *Orné* par la Commission de Réforme de
Fort de France dans sa séance du *13 Mars 1915*. S. C. S. le
16-10-1915 à l'Hôpital de *Guipfel*. Incorporé à la Compagnie
d'Inf. Col. de la Martinique (Débarquement de la Guade-
loupe) à compter du *12 Avril 1915*. Arrivé au *Corps*
soldat de *1^{re}* classe le dit jour. Embarqué à destination de
France le *18 Mai 1915*. Mort pour la France à l'Hôpi-
tal d'évacuation *82* à *Guipfel (Marne)* le
6-10-15. Décédé le *14. 3. 16* du *14. 11. 16*.

2. De l'incorporation au front

2.1. L'itinéraire d'un soldat guadeloupéen

Appartenant à la classe 1915, Pierre Dérède est ajourné puis classé service armée par le conseil de révision le 5 mai 1916. Incorporé au bataillon territorial de la Martinique à compter du 13 mai 1916, il embarque à Basse-Terre sur le vapeur *Pérou* le 19 juin 1916 à destination de la Martinique. Puis, il est transporté en France sur le paquebot *Puerto-Rico* : parti le 5 août, il arrive le 23 août 1916. Passé au 24^e puis au 22^e régiment colonial, il arrive au dépôt intermédiaire de la 17^e division coloniale le 3 septembre 1916. On le retrouve dans l'armée d'Orient où il connaît différentes affectations.

Document n°10 : Le navire *Le Pérou*. Arch. dép. Guadeloupe, 5 Fi 20-360.



Document n°11 : Extrait du livret militaire de Pierre Dérède. Arch. dép. Guadeloupe, 1R 171.

- 9 -

* SERVICES ET POSITIONS DIVERSES DANS LES TROUPES COLONIALES		COMPAGNIE ou BATTERIE	DURÉE DES SERVICES		
			Ans	Mois	Je
Jeune soldat de la classe 1915 ajourné par le conseil de révision du 13 mai 1915 - puis rayé par la commission de conseil visé dans sa session du 5 mai 1916					
Incorp. au B ^e Territ ^{co} de la Martinique à compter du 13 mai 1916... comme appelé de classe 1915... Arrivé au corps et soldat de 2 ^e classe le dit jour.					
Embarqué à Basse-Terre à la destination de la Martinique le 19 juin 1916 sur vapeur <i>Pérou</i> . Parti à la 1 ^{re} C ^o et R. d. C. le 30 juin 1916					
Passé à la Compagnie de la Martinique le 1 ^{er} juillet 1916 et R. D. C. le dit jour soldat de 2 ^e cl. le 1 ^{er} juillet 1916					
Passé au 24 ^e Colonial le 4 août 1916					
Arrivé au Dépôt Intermédiaire de la 17 ^e Division Coloniale le 3 septembre 1916.					
Passé au 22 ^e Colonial: 17 ^e Division Coloniale A. O. le 30 septembre 1916.					
Passé au 54 ^e Colonial le 24 octobre 1916.					

ARCHIVES
DE LA
GUADELOUPE

N^o 171